



PROCES VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DE LA LIGUE D'ECHECS DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le dimanche 1 mars 2015, à Pézenas

Rappel de l'Ordre du Jour

9h00 - 9h30 : Accueil – vérification des mandats

9h30 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Rapport moral du président, M. Pierre Leblic

Rapport technique et Homologation : par M. Frédéric Dijoux

Rapport arbitrage : par M. Philippe Pascal-Mousselard

Rapport formation : par M. Patrick Jouhannet

Rapports Jeunes : par Mme Sybil Roubaud

Rapport féminines : par Mme Odile Desnos

Rapports financiers : par M. Christian Louche

Projet « 1000 Joueurs font leur Comédie » : par Pierre Leblic et Sybil Lechniak

Ouverture de l'Assemblée Générale

Séance ouverte à 09:30

- Assemblée Générale présidée par M. Pierre Leblic, Président de la Ligue Languedoc-Roussillon.
- Secrétaire de séance : Sybil Roubaud, secrétaire de la Ligue.
- Personnes présentes : **30, dont 14** présidents, accompagnateurs, membres du Comité Directeur de la Ligue.

Quorum :

Nombre total de voix du corps électoral : **110**.

Quorum = 50% du corps électoral : **55**

Les présidents présents et les bons pour pouvoir font un total de **90 voix**.

Le quorum, défini à 50%, est donc atteint : l'Assemblée Générale peut avoir lieu.

1 - Rapport moral du président

Document annexe, rédigé par M. Pierre Leblic.

M. Boissezon et M. Hervé Louche pensent qu'il n'y pas approprié de se positionner sur le rassemblement des régions.

Pierre-Leblic propose d'enlever du rapport moral tout le passage sur la réforme territoriale.

Mais des personnes pensent qu'il ne faut pas aussi ignorer ce sujet. Car un travail devra être fait pour savoir quelle sera la meilleure formule pour travailler demain.

Décision de modification du rapport moral, proposé par Pierre « nous aurons à en débattre et faire connaître notre décision ».

Eric Prié nous informe qu'il y a une réunion des Présidents de Ligue en septembre, et cette réforme territoriale sera au cœur des débats.

M. Capitanio nous informe que la Création du club FEP Echiquier Alzonnais n'a pas été annoncé.

| Votes : | Pour | Contre | Abstention | Total |
|---|------|--------|------------|-------|
| Approbation du PV de l'AG du 02 mars 2014 | 73 | 0 | 17 | 90 |
| Rapport moral du Président | 73 | 0 | 17 | 90 |

2 - Rapport Technique

Document annexe, rédigé par M. Frédéric Dijoux

Ajout : Composition Direction technique.

Déplacement à Langogne. Frédéric signale un problème des clubs qui ne se déplacent pas à Langogne.

Guillaume Vedel ne souhaite plus être responsable de groupe.

Cette saison, la Ligue a des équipes dans toutes les divisions.

Difficulté de composer les groupes de N4.

Frédéric Dijoux commente la difficulté à compléter les groupes en juin, surtout depuis que le nombre d'équipes N4 est à 10, conformément aux règles FFE.

Décision : une application des règles sera faite à la lettre. Si une équipe n'a pas répondu dans les temps, le club ne participera pas la compétition, même dans les divisions inférieures. Ce qui équivaut à une sortie du championnat pour toute la saison.

Si cette règle avait été suivie comme tel en début de saison 2014-2015, 3 clubs n'auraient pas eu d'équipes en N4.

Date limite des transferts : 30 septembre.

La FFE souhaite un démarrage le plus tôt possible : le 1^{er} week-end d'octobre.

Championnats scolaires : il faudra faire un règlement scolaire au niveau départemental pour réguler le nombre d'équipes sélectionnées aux Championnats Académiques car beaucoup de problèmes pour l'accueil de 300 joueurs.

Les appels à candidatures doivent être anticipés, mais les clubs peuvent aussi se porter candidats d'eux-mêmes dès que les dates sont au calendrier, en octobre.

Action : Sur le site de la Ligue, mettre en vue dès la première page le menu des Appels à candidature.

Sélection Champion de Ligue : cumule des résultats aux 2 tournois de Narbonne et Montpellier.

| Vote du Rapport Moral | Pour | Contre | Abstention | Total |
|-----------------------|------|--------|------------|-------|
| Rapport Technique | 90 | 0 | 0 | 90 |

| Vote proposition | Pour | Contre | Abstention | Total |
|--|-------|--------|------------|-------|
| Champion de Ligue : cumule Narbonne et ECM | 87,00 | | 3,00 | 90,00 |

3 - Rapport Arbitrage et Homologation

Document annexe, rédigé par M. Philippe Pascal-Mousselard.

Philippe rappelle que les Comités Départementaux doivent informer le Directeur de l'arbitrage des stages organisés au sein de leurs départements.

Classement elo :

⇒ Quand un tournoi est organisé par un club, ce dernier doit envoyer les résultats à Philippe.

| Vote des rapports : | Pour | Contre | Abstention | Total |
|----------------------|------|--------|------------|-------|
| Rapport Arbitrage | 90 | 0 | 0 | 90 |
| Rapport homologation | 90 | 0 | 0 | 90 |

4 - Rapports du secteur Jeunes, Scolaires, Pôle Espoir

*Document annexe, rédigé par Marine Thuret, absente pour des raisons de santé.
Présenté par Sybil Roubaud, directrice adjointe du Secteur jeunes.*

Championnats scolaires : Pas de club candidat pour accueil des Chp académiques
Avant le 31 janvier, on ne pouvait pas savoir qu'il y aurait plus de 300 joueurs
Nous n'étions pas au courant des élections départementales qui limitent considérablement le nombre de salles disponibles (ex. : Lattes pas disponible, à cause des élections)

1^{er} candidat : les P.O. → mais salle prise par les élections

2^{ème} candidat : Narbonne

→ Parc des sports disponible, mais votre courrier est arrivé qqs instants après un autre courrier qui a eu la salle.

→ Odile s'adresse au Parc Expo qui a reçu une réponse positive, mais à un coût de 1600€.

C'est un coût important pour la Ligue

3^{ème} candidat : Brissac.

→ Nathalie Rabou propose la Salle des Fêtes + école primaire. Pas de coût.

Chaque département devra faire son règlement pour les championnats scolaires départementaux :

⇒ mode de sélection

| Vote du Rapport | Pour | Contre | Abstention | Total |
|------------------------|------|--------|------------|-------|
| Rapport Secteur Jeunes | 90 | 0 | 0 | 90 |

5 - Rapport des féminines

Document annexe, rédigé par Mme Odile Desnos.

| Vote du Rapport Moral | Pour | Contre | Abstention | Total |
|------------------------------|-------------|---------------|-------------------|--------------|
| Rapport des Féminines | 90 | 0 | 0 | 90 |

6 - Rapport formation

Documents annexes, rédigés par M. Patrick Jouhannet

| Vote du Rapport Moral | Pour | Contre | Abstention | Total |
|------------------------------|-------------|---------------|-------------------|--------------|
| Rapport formation | 90 | 0 | 0 | 90 |

7 – Site Internet de la Ligue

Documents annexes, rédigés par M. François Bressy

L'assemblée générale est d'accord pour dire que le travail de François est remarquable.

8 - Rapports financiers

Documents annexes, rédigés par M. Christian Louche.

| Vote du rapport : | Pour | Contre | Abstention | Total |
|------------------------------|-------------|---------------|-------------------|--------------|
| Rapport – Compte de résultat | 90 | 0 | 0 | 90 |
| Budget prévisionnel | | | | |

Réversement des licences entre la Ligue et les Comités départementaux:

- Les présidents des Comités départementaux de l'Aude et Gard, respectivement Eric Prié et Frédéric Hofman souhaitent une modification du taux de reversement de la part licence entre la Ligue et les Comités.

Ce qui revient à diminuer les moyens financiers de la Ligue, en augmentant les moyens financiers des Comités départements.

Il est possible d'avoir des taux de reversement différents par département.

E. Prié précise qu'il est prêt à définir un contrat d'objectif en échange de plus moyens financiers.

P.O : part reversement Ligue= 240€.

Pierre Leblic : préside les conditions dans lesquelles il est arrivé :

- Sans subvention de la Région et du CNDS : en 2012
- En 2013, les subventions ont été plus faibles.
- Ressources de la Ligue : Subventions + reversement des licences.

Pierre s'est engagé sur un mandat de 4 ans sur un budget pour réaliser un projet de développement de Ligue. Il est difficile de tenir les engagements au bout de 2 ans.

En 2013 : les clubs ont votés pour des projets.

Si changement du taux de réversion, le budget

Eric Prié précise :

- il y a une suppression des aides aux Tournois, suite à la refonte du Pôle Espoir
- baisse du soutien des licences B

Mais une baisse des moyens financiers de la Ligue risque d'avoir un impact sur les dotations données aux clubs organisant les Championnats régionaux et impact sur le Pôle espoir.

Hervé Louche pense que ce sujet devrait faire l'étude de ces modifications. Mais quand cette AG sur cette modification sans les détails financiers.

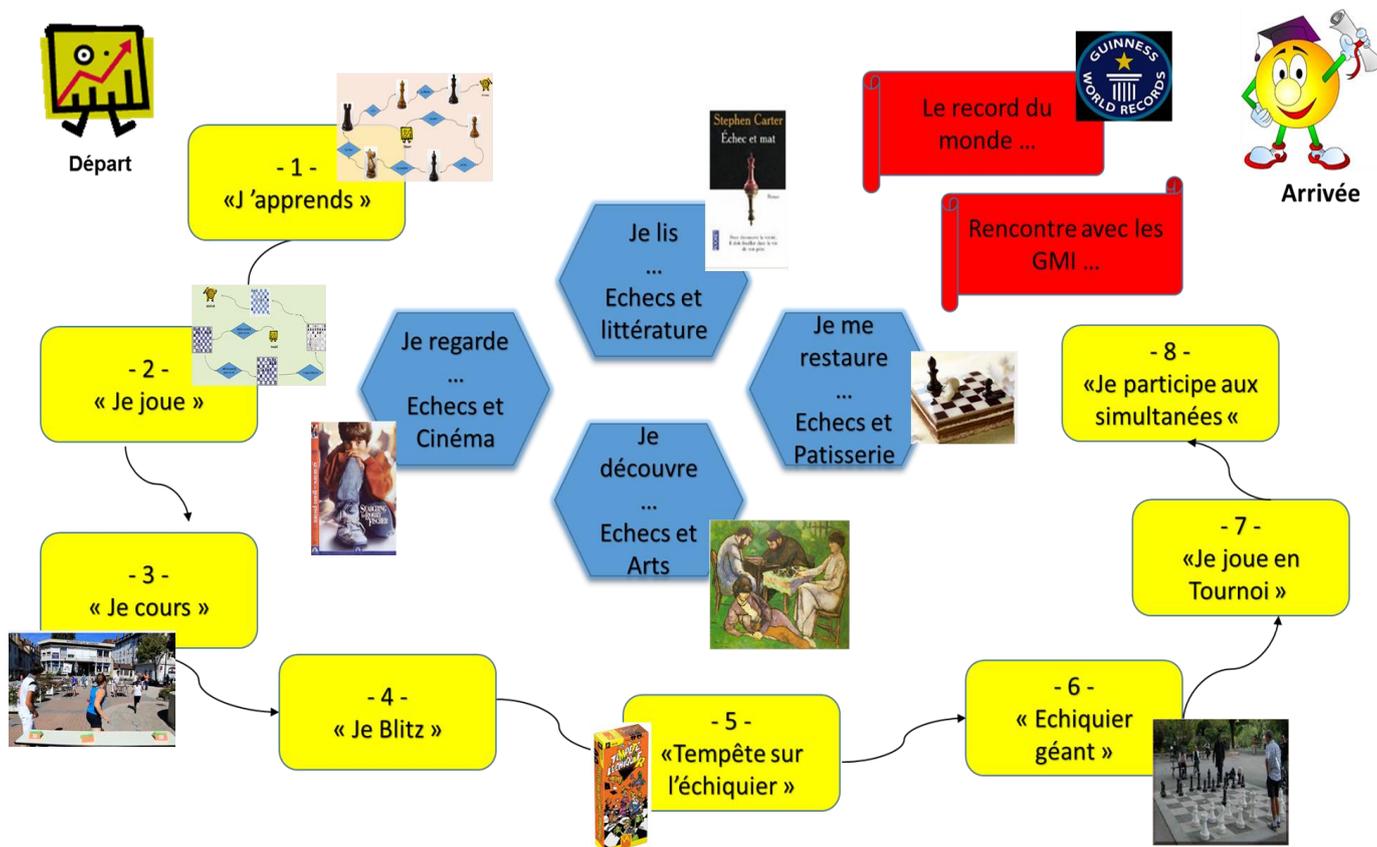
| Vote proposition | Pour | Contre | Abstention | Total |
|---|-------------|---------------|-------------------|--------------|
| Diminution de la part de reversement entre la Ligue et les Comités Départementaux | 45 | 32 | 13 | 90 |

9 – Récapitulatif des votes des rapports

| Rapport | Pour | Contre | Abstention |
|---|------|--------|------------|
| Approbation du PV de l'AG du 02 mars 2014 | 73 | 0 | 17 |
| Rapport moral du Président | 73 | 0 | 17 |
| Rapport Technique | 90 | 0 | 0 |
| Rapport Homologation | 90 | 0 | 0 |
| Rapport Formation | | | |
| Rapports Jeunes, Scolaires, Pôle Espoir | 90 | 0 | 0 |
| Rapport Féminines | 90 | 0 | 0 |
| Rapport Compte de résultats | 90 | 0 | 0 |
| Rapport budget prévisionnel | | | |

10 – Projet « Mille joueurs font leur comédie »

Samedi 2 et Dimanche 3 juillet 2016 :



Clôture de l'Assemblée Générale à 13:15

Fin du procès verbal